



**16^e édition de la fête du vélo
et inauguration du parcours pédagogique**

Dimanche 3 juin 2012 à partir de 10h45
Rendez-vous devant la Mairie d'Aulnay-sous-Bois

16e édition de la fête du vélo et l'inauguration du parcours pédagogique

La fête du vélo est devenue un événement annuel majeur de la commune.

En 2011 près de 200 cyclistes se sont joints à la randonnée proposée par la ville.

Cet événement national est dans le même temps l'occasion de présenter un nouveau dispositif mis en place par la Mairie.

Le Parcours Pédagogique est un équipement formateur qui s'adresse aux adultes comme aux enfants s'inspire du dispositif mis en place à La Rochelle.

Ce parcours, unique en Ile-de-France s'étend sur une longueur de 4,3 Km et forme une boucle.

Aulnay-sous-Bois est la deuxième ville de France à installer un circuit vélo éducatif et espère inciter les adultes et les enfants à utiliser les modes de déplacement doux.

Il est constitué de 11 panneaux qui balisent un circuit éducatif avec pour objectif de sensibiliser les enfants et adultes à la pratique du vélo. Il faut noter que les panneaux ne sont pas numérotés pour permettre une libre circulation des cyclistes sur le parcours.



De nombreuses thématiques sont ainsi abordées, réparties en différentes couleurs complétées par des explications, des croquis et illustrations.

Exemple 1 : présentation du double sens cyclable

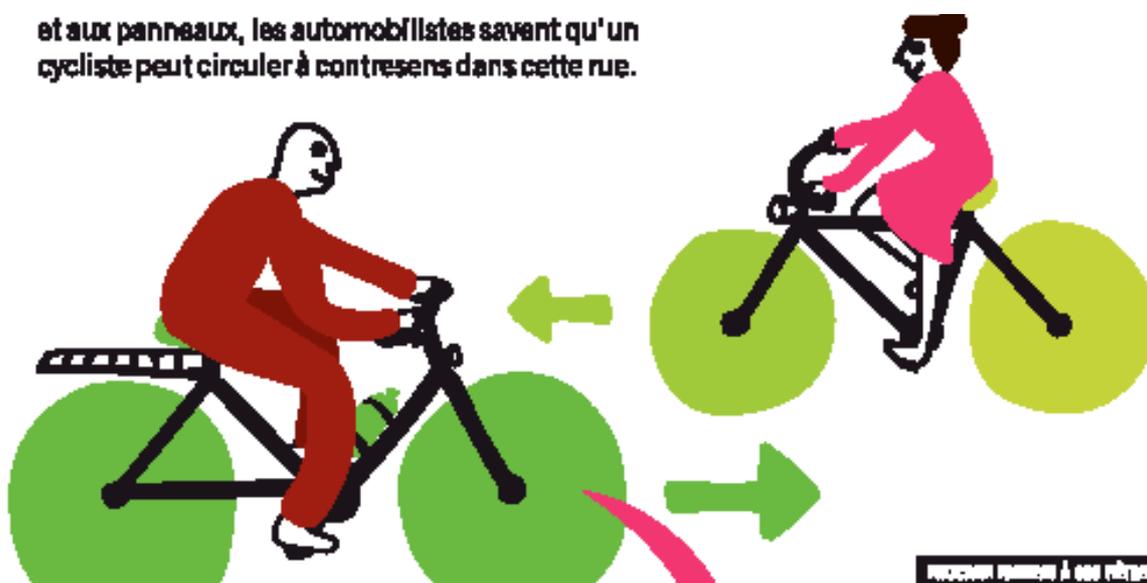


Le double-sens cyclable

Le double-sens cyclable est une rue à double sens dont un sens est exclusivement réservé aux cycles.

- Les cyclistes peuvent circuler sur cette rue dans les

et aux panneaux, les automobilistes savent qu'un cycliste peut circuler à contresens dans cette rue.



ATTENTION !
Certains automobilistes ne connaissent pas encore ces aménagements. Soyez vigilants, respectez les couloirs de circulation et mettez courtoisie ! Vous êtes en droit de circuler ainsi.



Exemple 2 : mode d'emploi des giratoires.



Les giratoires, mode d'emploi...

- **Céder le passage** aux véhicules venant de votre gauche, qui circulent déjà sur le giratoire.
- Tendre le **bras gauche** pour montrer que l'on reste sur le giratoire.
- 10 mètres avant de quitter le giratoire, tendre le **bras droit**.
- Attention aux **piétons** en sortant du rond-point ! **Ils sont prioritaires.**



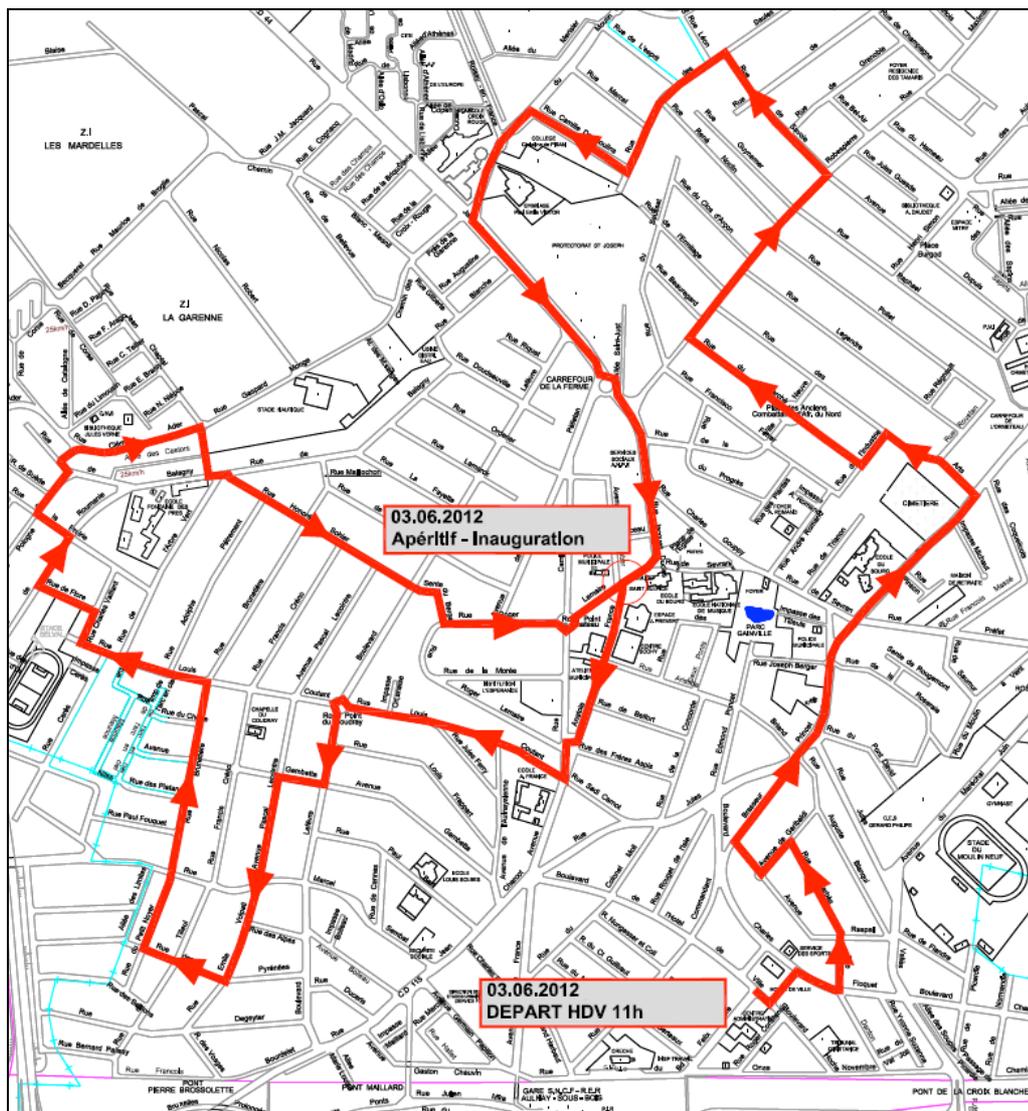
ATTENTION !

Sur les giratoires sans bande cyclable, pour être bien visible par les automobilistes, ne roulez ni trop à droite, ni trop à gauche !



Le parcours

Au départ de la Mairie, la randonnée aura lieu dans la partie Nord de la ville pour rejoindre le quartier Balagny où se trouve le Parcours Pédagogique.



Le rendez-vous est fixé à 10h45 devant l'Hôtel de Ville.

La distance à parcourir est d'environ 9 Km. Une pause aura lieu vers 12h30, place de l'Eglise du Vieux Pays, pour inaugurer le parcours pédagogique. Celle-ci sera accompagnée d'un apéritif.

Pour plus de sécurité la balade du dimanche 3 juin 2012 sera encadrée par la police municipale.

Contact

Gaëlle-Anne PRADIER

Service des Déplacements Urbains

16, Bld Felix Faure

93600 Aulnay-Sous-Bois

Tél. 01 48 79 62 57

Mail. gapradier@aulnay-sous-bois.com

HÔTEL DE VILLE

PLACE DEL'HÔTEL DE VILLE – BP56 – 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX – TEL. : 01 48 79 63 63 – FAX : 01 48 79 63 09 – Web : www.aulnay-sous-bois.com